



**Territoriaux STAINS**  
Ouvriers – Employés

Le 30 Janvier, le Conseil Municipal devra prendre la décision quant à la mise en application à la rentrée 2014 de la réforme des rythmes scolaires. La mise en application de cette réforme soulève plusieurs interrogations :

### *Qui financera ?*

- L'Etat !!! Qui ne fait que se désengager sur les collectivités de ses missions régaliennes ?
- Une augmentation des impôts locaux ? (Alors que les familles Stanoises ont de plus en plus de mal à boucler les fins de mois)
- Les parents, en facturant les activités ?

### *Qui encadrera les activités ?*

- Le PET (Projet Educatif territorial) dans sa circulaire du 20/3/2013 ? nous donne un élément de réponse il est écrit :
- « **le PET devra s'appuyer sur le personnel d'animation** ». Soit, mais il est déjà très difficile de trouver des animateurs formés pour les centres de loisirs, alors trouver entre **150 et 200 animateurs** pour les activités nous semblent bien difficiles !!! Et quand bien même ! Il va falloir les former (sur quel plan de formation ?).
- Le PET parle aussi d'avoir recours aux associations (locales, institutions culturelles et même des bénévoles). **Quid de la laïcité des associations ?** Où est la sécurité pour les parents ? Il est écrit dans la circulaire : « **les associations doivent présenter les garanties nécessaires au regard de la sécurité physique et morale des mineurs** », nous demandons à voir... Quant à la compétence des personnes qui s'occuperont de leurs enfants, elle reste très difficile à apprécier.

## *Ou se dérouleront les activités ?*

- Monsieur Le Maire annonce lors d'un Comité de Pilotage : « **qu'il est hors de question d'utiliser les classes** ». Nous prenons acte. Mais nous sommes en droit de nous poser des questions... sur les locaux disponibles pour les activités sur notre ville.

## *L'école le Mercredi matin pose aussi certaines interrogations :*

- Nouveaux horaires de travail pour les agents de services EMO, donc pertinence de recrutement....
- Que deviendront les animateurs vacataires qui travaillaient le Mercredi ?
- Comment s'effectueront les transferts des enfants vers leurs centres de loisirs ? (avec quel moyen de locomotion)
- La restauration du mercredi s'effectuera sur quels sites ? Dans toutes les écoles ? ou sur les sites de centres ?

***Toutes ces interrogations et bien d'autres encore, nous amène à refuser l'application de cette réforme .***

*Nous appelons le Personnel communal, ayant des enfants scolarisés à Stains (Maternelles et Primaires), à soutenir l'action des parents d'élèves (Ecoles Désertes le 10 janvier 2014). En ne mettant pas vos enfants en classe le 10/1/2014. Nous ne sommes pas seuls, dans cette ville, les parents d'élèves, et les enseignants sont tous d'accord pour demander au Conseil municipal du 30 Janvier de ne pas mettre en application la réforme à la rentrée 2014.*